

Siège : Mairie d'Arancou 64270
Tél : 05.59.38.42.65
Fax : 05.59.38.60.73
E.Mail : assojac.arancou@wanadoo.fr
Site internet : www.gitepaysbasque.fr

PROCES-VERBAL

de l'assemblée générale ordinaire du 01 avril 2016

L' an deux mille seize, le premier avril, à 19 heures 30, les membres de l'association se sont réunis au gîte communal « Bourthaire » sur convocation du conseil d'administration en date du deux mars deux mille seize.

L'assemblée générale est présidée par M. Loubet Jean-Pierre en sa qualité de Président de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Le secrétariat est assuré par Mme Dachary Martine en sa qualité de secrétaire de l'Association Jacquaire d'Arancou ;

Membres du Conseil d'Administration présents : M. Louis Duval, M. Jean-Louis Peyrebrune, Mme Mendivé Annie, Mme Moral Chantal, Mme Maité Olhasque, Mme Pouyanné Valérie, Mme Steinmetz Christiane, M. Franck Villaume.

Membres du Conseil d'Administration absents et excusés : M. Jean-Marie Boulet, M. Jean-Claude Lautier.

Le Président salut et remercie les nombreux adhérents présents dans la salle (93), dont certains sont venus de loin, et remercie également M. le Maire, Alexandre Bordes et les conseillers municipaux de leur présence

Puis, lecture de l'ordre du jour de la réunion est faite :

- Rapport moral ;
- Rapport financier ;
- Budget prévisionnel 2016 ;
- Prévisions animations 2016 ;
- Projet « les Jardins du Pays de Bidache » ;
- Le mot de Monsieur le Maire ;
- Renouvellement du Conseil d'Administration ;
- Questions diverses ;
- Apéritif/Grillades.

RAPPORT MORAL :

Avant de commencer son rapport moral le Président promet de tenir compte des remarques qui lui ont été faites l'année précédente concernant la durée trop longue de l'A.G. Il se réjouit de la très forte participation à cette AG qui est un encouragement pour le travail bénévole des membres du Conseil d'Administration et rappelle que l'assemblée générale n'est pas une simple formalité administrative annuelle mais qu'elle est un moment important dans la vie de l'association.

C'est l'occasion d'échanges et de discussion avec les administrateurs qui s'occupent au quotidien de faire vivre l'association, de participation aux décisions prises et de propositions, de rencontres entre adhérents qui font connaissance ce jour là, et de convivialité. La participation chaque fois importante prouve que le but est atteint.

Pour continuer sur ce sujet le Président fait le point sur les adhérents de l'AJA :

Fichier des adhérents :

- Au 10 avril 2015, l'Association Jacquaire d'Arancou comptait **243** adhérents.
- **10** ont été radiés durant l'année (2 pour cause de décès, 8 pour cause de non-paiement de la cotisation deux années de suite) ;
- Durant l'année **20** adhésions nouvelles ont été enregistrées.
- Au 01 avril 2016, l'Association Jacquaire d'Arancou compte **253** adhérents.

A l'attention des nouveaux adhérents, le Président donne lecture de la totalité de l'Article 2 des statuts de l'AJA qui précise quels sont les buts et les activités de cette association.

Le Président propose de faire un rapide récapitulatif des principales activités et des diverses actions depuis la dernière assemblée en avril 2015 :

Rappel des activités depuis la dernière assemblée :

Samedi 02 Mai 2015

Festival Xarnegu Eguna au gîte « Bourthaire » avec une soirée contes, en basque, en gascon et bien sûr en français, avec les conteurs Koldo Amestoy et Serge Mahourat.

Une belle représentation des membres AJA locaux pour une soirée surprenante.

La participation de l'AJA s'est résumée à une simple aide matérielle apportée aux organisateurs.

Dimanche 21 Juin 2015

Organisée pour la 8° fois, toujours avec la même formule, la journée nationale du petit patrimoine et des moulins a connu son succès habituel.

Une soixantaine de participants de l'AJA au pique-nique grillades du midi sur les bords de la Bidouze ou au concert du groupe Lauhaizetara de Bayonne dans l'église d'Arancou.

Dimanche 04 Octobre 2015

Journée « Sportive, Musicale et Gastronomique » organisée pour la cinquième année consécutive avec le départ simultané de 2 groupes de marcheurs depuis Sorde l'Abbaye et Saint-Palais, qui ont convergé vers Arancou.

La partie « Musicale et Gastronomique », concert et grillades ont été comme toujours à la hauteur. Une belle découverte, le trio bayonnais « les Enchanteuses » avec la surprenante voix d'Isabelle.

Encore merci aux bénévoles indispensables pour une telle organisation.

70 adhérents de l'AJA ont participé à cette journée.

Décembre 2015 Téléthon

A l'initiative de M. Roland Palau, conseiller municipal d'Arancou et membre de l'AJA, la commune d'Arancou a participé à l'opération téléthon.

Le gîte a été mis à la disposition des organisateurs et l'AJA a fait un don de 70 Euros en achetant les boissons revendues ce jour là.

Cette journée a dégagé une recette totale de plus de 600 Euros entièrement reversée au téléthon.

04 et 05 Mars 2016

Pour la première fois le gîte s'est transformé en « petit cabaret » pour accueillir le one-man-show de Jean-François Maréchal, la pièce de théâtre « La vie c'est à se tuer ». La scène occupant un tiers de la surface de la salle la capacité d'accueil était limitée à 60 spectateurs maximum. Pour satisfaire les nombreuses demandes 2 soirées ont été programmées. Compte tenu du succès de cette première nous allons essayer d'organiser d'autres manifestations de ce genre. Une commission « animation » sera créée pour prendre en charge cette activité.

Merci à Jean-François Maréchal pour les bons moments qu'il nous a fait passer.

Fonctionnement du gîte :

Le Président, avant de détailler le fonctionnement du gîte, tient à dire combien il est secondé et soutenu par Valérie et Muriel totalement impliquées au quotidien, responsables, réactives et efficaces.

Depuis le mois d'avril 2015, Marie-France Palau aide Valérie dans le travail d'accueil et d'entretien et surtout la remplace lors de ses congés. Ainsi avec également Myriam Guillemain, sur qui on sait pouvoir compter en cas d'urgence, elles sont trois pour se partager la tâche.

Il associe également M. Jean Marc Hitta, l'employé communal, qui participe à l'entretien des espaces extérieurs du gîte.

Agréments :

Le travail de l'AJA et de la Mairie d'Arancou autour de deux dossiers importants lancés déjà depuis longtemps a enfin abouti :

Le 25 juin 2015, la Préfecture des Pyrénées Atlantiques a accordé au gîte l'Agrément Jeunesse et Sport.

Le 01 février 2016, l'Académie de Bordeaux a accordé au gîte l'Agrément Education Nationale.

Le gîte est maintenant pourvu de toutes les autorisations nécessaires pour accueillir tous types de public.

Ces agréments ne sont pas définitivement acquis et devront faire l'objet de renouvellements périodiques, avec bien sûr chaque fois la surprise de nouvelles normes... et donc de nouveaux investissements...

Equipement :

L'objectif de cette septième année d'ouverture du gîte était de terminer son équipement intérieur et extérieur.

Principaux investissements :

- 1 tondeuse à gazon (749 €)
- 1 équipement audiovisuel complet (2.340 €)
- 50 chaises modernes et confortables (1.890 €)
- 1 table de cuisson électrique 4 feux (181 €)

Travaux d'amélioration :

Installation d'une porte coulissante pour séparer la cuisine et la salle (170 €)

Un merci tout particulier à Franck principal artisan de cette opération.

Merci également à Nicolas qui a réalisé le meuble audiovisuel.

Le coût total de l'investissement 2015 est de **7.235 Euros**

Rappel : depuis mai 2009, le montant de l'investissement est de **45.500 Euros**.

Taux d'occupation du gîte :

C'est une très grosse satisfaction et cette septième année est la meilleure en fréquentation et hébergement.

Les groupes :

Le site internet continue à être très visité et le bouche à oreille fonctionne à plein. Beaucoup de demandeurs se recommandent d'anciens locataires ou ont connu le gîte en qualité d'invité. Certains groupes reviennent chaque année, réservant leur WE un an avant. Mariages, baptêmes, réunions de familles, anniversaires, séminaires, groupes de sportifs et associations se succèdent.

Une septième année de fonctionnement encourageante qui dépasse les 19.000 Euros de recette hébergement. Chiffre record depuis l'ouverture du gîte.

Les pèlerins :

La fréquentation des pèlerins est sensiblement égale à celle de l'année précédente, 190 pèlerins se sont arrêtés pour une nuit, ce qui par rapport au nombre recensé par Saint Jean Pied de Port sur la voie de Tours représente 1 pèlerin sur 5.

La gestion du pèlerin n'est pas facile à suivre, mais on se fait un point d'honneur à les accueillir : on ne sait jamais quand il y aura un pèlerin, et ils arrivent quand on ne les attend pas, ils réservent mais ne viennent pas. Mais Valérie et Muriel gèrent...

Une tendance fâcheuse qui se dessine (les pèlerins étant souvent équipés des moyens de communication au « top » de la technologie) : ils réservent dans plusieurs gîtes, sachant qu'ils s'arrêteront à celui qui correspondra à leur état de fatigue. Ils passent donc devant le gîte, ils se sentent encore en forme, ils continuent... et bien sûr n'ont pas la politesse d'annuler leur réservation...

Pour info : le dernier pèlerin de l'année 2015 est passé le 05 décembre 2015, le premier pèlerin de l'année 2016 est passé le 27 janvier 2016.

Un rappel pour les nouveaux adhérents :

La mise à disposition gratuite de café et de thé est particulièrement appréciée des pèlerins (Cela représente environ 1 Euro par adhérent et par an). Les pèlerins sont informés que cette petite attention leur est offerte par les adhérents de l'Association Jacquaire.

Les messages laissés sur le Livre d'OR témoignent de la reconnaissance des pèlerins et sont particulièrement élogieux sur les qualités humaines des personnes chargées de les accueillir.

Le rapport moral étant terminé, le Président demande à l'assemblée si elle a des questions à poser sur les sujets qui ont été abordés.

L'assemblée n'ayant pas de questions, le Président demande à l'assemblée d'approuver ce rapport moral. Ce qui est fait à main levée et à l'unanimité.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant et donne la parole à la trésorière de l'Association pour qu'elle présente le rapport financier :

RAPPORT FINANCIER :

Mme Olhasque Maité, trésorière adjointe de l'Association Jacquaire, fait lecture du rapport financier, et détaille les recettes et les dépenses dont le total est récapitulé ci-dessous :

RECETTES :

Total des recettes : **26.228,03 Euros**

DEPENSES :

Total des dépenses : **24.624,40 Euros**

BALANCE de l'exercice 2015 : + **1.603,63 Euros**

AVOIR au 31.12.2014 : + **8.570,54 Euros**

NOUVEL AVOIR au 31.12.2015 : + **10.174,17 Euros**

Après lecture détaillée du rapport financier relatif aux comptes de l'Association pour l'exercice 2015, quelques précisions sur les dépenses ayant été apportées à diverses questions d'adhérents, l'Assemblée Générale approuve le dit document tel qu'il lui a été présenté.

Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2016

Recettes : les prévisions de recettes pour l'année 2016 sont volontairement évaluées à la baisse par rapport à l'exercice précédent soit **16.000 Euros**. Compte tenu des réservations enregistrées pour l'année 2016 elles seront rapidement atteintes et dépassées.

La demande de subvention municipale annuelle (450 Euros) à la Mairie de Bergouey n'a pas été faite, la journée du petit patrimoine n'étant pas programmée.

Dépenses : compte tenu de la situation financière au 31.12.2015 jugée confortable, les prévisions de dépense sont estimées sensiblement à la même hauteur que les recettes soit **15.800 Euros**.

(Les dépenses incompressibles (téléphone, assurances, adhésion OT, maintenance site internet et entretien du gîte) se montent à 5.000 Euros.

La ligne « investissements » a été fixée à 2.500 Euros, le gîte est maintenant bien équipé mais il faut prévoir peut-être quelques pannes de certains appareils tels les cumulus qui vont atteindre les 7 ans de vie...

Les dépenses en eau et électricité sont estimées à 3.200 Euros mais sont liées au taux d'occupation donc aux recettes.

Fixation du montant de la cotisation 2017 :

Les recettes actuelles apportées par les cotisations des adhérents permettent d'assurer le fonctionnement de l'AJA.

Le Conseil d'Administration a proposé que le montant de la cotisation de l'année 2017 qui sera demandée à partir du mois de mars 2017 ne subisse pas d'augmentation.

Le Président propose donc de maintenir la cotisation au même tarif, soit 10 Euros pour une personne seule et 15 Euros pour un couple.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le sujet financier étant épuisé, le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant :

PREVISIONS ANIMATIONS 2016

Samedi 30 avril 2016 :

Dans le cadre du festival Xarnegu Eguna (manifestation culturelle qui vise à promouvoir le mélange des cultures et des langues et à développer les liens intergénérationnels en milieu rural à travers une programmation festive et éclectique) organisé par le village de Bardos dans le Pays de Bidache un « Raconteur de Pays » amènera les gens à la découverte du Patrimoine Jacquaire d'Arancou (rdv à 16 h 00 à l'extérieur devant le gîte). Puis, à partir de 18 h 00, dans l'église d'Arancou concert « Bigorre et Pays Basque » avec le groupe Eths de Bigorra et les frères Berçaits.

L'AJA assurera le soutien logistique de cette manifestation.

Dimanche 19 juin 2016 :

Inauguration officielle du GR 655 et de la signalétique patrimoniale de la voie de Tours.

Cette journée verra se concrétiser le travail d'équipe mené depuis 3 ans par le Conseil Départemental, la Fédération Française de Randonnée Pédestre, les 11 communes situées sur ces 33 km de chemin, et 3 associations jacquaires.

L'AJA a eu l'honneur d'être le porteur administratif de ce projet et il serait souhaitable qu'un maximum d'adhérents participe à cette manifestation. Les détails de l'organisation seront communiqués début Mai.

Dimanche 02 octobre 2016 :

Journée « Sportive-Musicale et gastronomique »

C'est la 6^e édition de cette journée « sportive, musicale et gastronomique » que nous organisons en partenariat avec les associations jacquaires des Landes et des Pyrénées Atlantiques, des communes de Sorde l'Abbaye, de Saint-Palais et d'Arancou.

Journée parfaitement rodée et nous retrouvons toujours avec plaisir les mêmes ingrédients.

Pour le concert le groupe AIZKOA est incontournable et pour la première partie le trio « Les Enchanteuses » disposera de beaucoup plus de temps pour nous faire découvrir l'étendue de leur répertoire.

Décembre 2016 :

Téléthon

Sur la lancée de son succès de 2015, Roland Palau tentera de faire aussi bien et l'AJA se fera un plaisir d'apporter sa logistique et une petite aide financière avec l'achat des boissons. Ce WE de Décembre le gîte ne sera pas loué et sera mis à la disposition du Téléthon.

Pas de questions sur ces prévisions d'animations 2016, le Président propose de passer à l'ordre du jour suivant :

PROJET « Les Jardins du Pays de Bidache »

Le constat :

Le pays de Bidache regroupe sept communes et 6000 habitants. Il se situe au nord du Pays basque, bordé par l'Adour et traversé par la Bidouze. Joutant les Landes et le Béarn, il est identifié comme territoire Charnègue ou Xarnégu, « sang mêlé » pour les uns, mélange de culture pour les autres, il est riche de sa diversité culturelle, basque et gasconne.

Son histoire commune liée au Duché de la famille des Gramont identifie historiquement ce territoire. Les éléments patrimoniaux, tels les châteaux de Bidache et de Guiche, témoignent de cette richesse. Le passage du chemin jacquaire et la construction d'anciens hôpitaux sur les communes de Arancou et Bergouey sont aussi des éléments patrimoniaux incontournables pour la mise en valeur de notre territoire.

Les barthes ouvertes et fermées des bords de l'Adour et de la Bidouze offrent un lieu de vie ou de repos pour les oiseaux migrants.

Les différentes terres, qui selon qu'elles se trouvent en lit majeur ou au sommet de collines, ont une fertilité suffisamment différentes pour voir éclore une biodiversité végétale surprenante.

Une histoire riche, une culture basco-gasconne, un paysage rythmé par des vallons et des cours d'eau, et par conséquent des milieux et une biodiversité surprenante.

Le Pays de Bidache a donc des atouts naturels, culturels et patrimoniaux et leur valorisation peut s'exprimer à travers bien des actions.

Il en est une qui aurait le mérite d'être transversale pour la valorisation du patrimoine végétal, historique et culturel : la réalisation de jardins thématiques.

La flore, la faune mais aussi des rappels à l'histoire de chaque village, prendront place avec complémentarité pour valoriser la biodiversité.

Le projet :

une Commune = un thème patrimonial = un jardin pédagogique

- Chaque jardin doit valoriser un élément patrimonial, qu'il soit culturel, environnemental ou bâti. Le jardin peut aussi croiser différents éléments patrimoniaux pour constituer une richesse et un véritable lieu de transmission d'une mémoire.
- Les jardins auront chacun un thème différent. Ils ancreront des moments de la vie du village, des fragments d'histoire et faciliteront la mémoire de notre biodiversité. Aucun ne peut ressembler à un autre.

7 communes = 7 jardins = 7 histoires différentes = 7 richesses patrimoniales

- La communication sera le vecteur commun pour leur promotion, pour leur valorisation. Les habitants et les visiteurs auront ainsi l'occasion, soit de s'y ressourcer, soit de développer leur connaissance, soit de s'y amuser.
- Il s'agira donc d'une offre attractive pour tout public et à vocation diverses.

Arancou

- Le Jardin des légumes oubliés

Bergouey Viellenave

- Le Jardin des plantes médicinales

Sames

- Le Jardin aquatique

Guiche

- Le Jardin des vergers et vignes d'antan

Bidache

- Le Jardin médiéval

Bardos

- Le Jardin champêtre

Came

- Le Jardin du Curé

Le Jardin des légumes oubliés

- **Descriptif du jardin** : Le jardin évoquera l'histoire du village et des potagers rattachés aux hôpitaux de la voie de Tours. Les légumes anciens, oubliés dans nos cuisines actuelles, seront remis à l'honneur pour refaire vivre ses variétés anciennes.
- Des petits panneaux viendront agrémenter le jardin et apporter une information pédagogique. Il sera protégé de barrières en bois.
- L'achat des matériaux et des végétaux se réalisera auprès d'entreprises locales.
- **Variétés** : Chou Kale, Arroche, Crosme, Consoude, Cardon, Capucine tubéreuse constitueront ce potager de légumes oubliés.
- **Localisation** : un espace à l'entrée du village, sur une parcelle appartenant à la Commune, sur la voie de Tours et à proximité du gîte jacquaire sera aménagé. Visible de la route, il ne pourra qu'attirer les pèlerins et les visiteurs qui chemineront.
- Un petit ruisseau permettra d'arroser ce jardin des légumes oubliés
- **Surface** : 200 m²
- **Budget** : 7050 € HT
- **Entretien** : L'entretien sera réalisé par l'association jacquaire, le service de la Commune (Jean-Marc Hitta) et autres bénévoles.

Le Président précise que ce projet (s'il est financé) sera mené par la commune d'Arancou, Viviane Etcheto conseillère municipale en sera la responsable. Marie-France Palau sera son adjointe et la représentante de l'A.J.A.

Un groupe d'adhérents de l'AJA volontaires pour venir s'aérer à Arancou et faire quelques heures de jardinage sera constitué et un planning sera établi par Marie-France.

Nous attendrons le lancement du projet pour revenir sur le sujet.

Nous passons à l'ordre du jour suivant :

EXPOSE de Monsieur le Maire d'Arancou :

M. le Maire après avoir renouvelé son soutien à l'AJA, qu'il remercie pour l'animation qu'elle apporte au village, se réjouit de participer pour la 12^o fois à l'A.G. et de retrouver chaque fois des visages qui sont devenus des amis, mais aussi chaque fois de nouveaux visages, et toujours de plus en plus de monde.

Avant de passer au sujet qui concerne directement l'AJA, le chemin de Saint-Jacques, il tient à faire part à l'assemblée de ce qu'il appelle « les petits problèmes d'un petit Maire de campagne » : le budget municipal de plus en plus serré avec le désengagement de l'Etat et la grande réforme administrative en cours avec notamment au Pays Basque cette structure dite « EPCI » dont tout le monde parle et qui ce printemps 2016 animera tous les Conseils Municipaux qui devront prendre position sur cette proposition.

Mais pendant ce temps Arancou a continué à avancer :

- Le cimetière paysagé a été réalisé ;
- L'agrandissement de la station d'épuration compte tenu de l'augmentation significative de la population a été réalisé ;

- La mise aux normes (déensfumage) et divers aménagement de la salle polyvalente est à l'étude pour cette année 2016 ;
- Le classement de la grotte « Bourouilla » en monument historique a été prononcé par le Préfet de Région (classement important car il conditionne de possibles subventions) ;
- Le renouvellement du permis d'exploitation de la carrière avec le groupe GSM pour une durée de 30 ans est en cours de signature. A l'issue du bail la promesse d'aménagement d'un lac par l'exploitant est une garantie d'un patrimoine laissé à la génération future
- La maison Cadaillon voisine du gîte attend encore sa destinée ;
- Le gros travail de cette année 2015 s'est concentré autour des chemins que ce soit la création du chemin de Grande Randonnée GR 655, ou l'amélioration de la voie de Tours entre Sorde l'Abbaye et Saint-Palais. Dans la traversée d'Arancou, GR 655 et chemin de Saint-Jacques ne font qu'un, et le tracé défini évite désormais au pèlerin environ 1 km 800 de route départementale. Un ancien chemin rural a été ré-ouvert et les travaux d'aménagement sont terminés.

M. le Maire profite de ce dernier sujet pour dire tout le bien qu'il pense de l'AJA, du gros travail qu'a nécessité le fait d'être nommé « porteur de projet ». Tout le monde étant d'accord pour mener à bien ce projet mais personne ne voulant en être la cheville ouvrière. Il faut le dire tout net « c'est grâce à l'AJA et à la Commune d'Arancou que le projet a avancé ! »

Le Président remercie M. le Maire pour sa confiance envers l' AJA et propose ensuite de passer à l'ordre du jour suivant :

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les membres du C.A. sont élus pour 6 ans et le C.A. est ainsi renouvelé tous les 3 ans. Cette année 2016 quatre membres sont en fin de mandat et sont tous candidats pour un nouveau mandat :

M. Louis Duval ;
 Mme Maité Olhasque ;
 M. Jean-Louis Peyrebrune ;
 Mme Christiane Steinmetz.

2 membres ont fait parvenir leur candidature pour rejoindre le C.A. :

M. Bernard Dumon ;
 M. Jean-François Maréchal.

2 autres candidatures spontanées se manifestent dans l'assistance :

Mme Chantal Baptiste ;
 M. Michel Bouyssoux.

L'élection se fait à main levée et à l'unanimité.

Les 8 candidats sont réélus ou élus.

Le nouveau C.A. sera donc composé de 17 membres.

Ordre du jour suivant :

QUESTIONS DIVERSES :

Partenariat avec le Crédit Agricole : versement de Tookets

Rappel : Le C.A. Pyrénées/Gascogne s'est engagé au profit des associations. La directrice du C.A. de Bidache a signé un partenariat en 2013 avec l'AJA dont les principaux avantages

sont l'édition gratuites des affiches et la publicité des manifestations organisées par l'association au moyen du site internet du CA et des distributeurs de billets.

Ce partenariat prévoit également que les sociétaires du C.A. peuvent verser à l'association de leur choix des points appelés « Toockets ». Pour 100 Toockets versés, le compte courant de l'association est alors crédité de 1 Euro.

Ainsi l'AJA a reçu en 2015 le total de **9.982 Toockets** et s'est vu créditer à la fin de l'année la somme de **99,82 Euros**.

Merci donc aux généreux donateurs qui nous ont versé leurs Toockets.

Un nouveau gîte de pèlerins au Pays Basque

Le Président donne lecture d'un article du journal Sud-Ouest informant de l'ouverture prochaine (le 01 mai 2016) d'un accueil de 10 couchages au bénéfice des pèlerins de Saint Jacques de Compostelle dans le village de Saint Pée sur Nivelle (voie du Bastan).

Départ sur le chemin de 2 adhérents

Le Président annonce le prochain départ à la fin du mois d'Avril sur le chemin de Saint Jacques, voie du Puy, de deux adhérents : Marie-France et Christian Garat.

Présents dans la salle ils se lèvent et sont chaleureusement applaudis et encouragés par l'assistance.

Questions des adhérents

Un dernier tour est fait dans l'assemblée pour savoir s'il faut revenir sur un des sujets débattus depuis le début ou s'il y a des questions.

Silence dans l'assistance.

Le Président annonce alors la suite de l'ordre du jour :

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Le Président reprend la parole pour dire combien il s'estime être un « Président heureux », et pour remercier tous les adhérents présents à cette AG, ainsi que les bénévoles qui répondent présents chaque fois qu'ils sont sollicités.

La date de la 13° Assemblée Générale est fixée à priori au premier vendredi d'avril 2017.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, quitus est donné à cette 12° Assemblée Générale ordinaire de l'Association Jacquaire d'Arancou et la séance est levée à 21 heures 15.

Juste avant de lever la séance il demande à l'assemblée de manifester par de bruyants applaudissements leurs remerciements à ceux et celles qui s'affairent à côté en cuisine.

L'ovation est à la mesure de leur mérite.

L'apéritif-grillades clôture cette soirée.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire.

Fait, à Arancou, le 02 avril 2016

Le Président de l'Association

Jean-Pierre Loubet

Le Secrétaire de la séance

Martine Dachary